

AVIS PUBLIC



Examen public – Séance annulée
L'avenir du secteur manufacturier à Montréal

La Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation a entrepris l'étude publique sur l'avenir du secteur manufacturier à Montréal au mois de juin 2016.

Vu le grand intérêt que le sujet a suscité auprès des organismes du milieu, la Commission souhaite prendre le temps nécessaire pour analyser attentivement les propositions et les préoccupations entendues lors des séances publiques d'audition des mémoires avant de formuler ses recommandations. Par conséquent, la séance publique du **18 octobre 2016 à 19 h** prévue pour l'adoption des recommandations **est annulée**. Veuillez prendre note qu'une nouvelle date pour l'adoption des recommandations sera annoncée ultérieurement.

RENSEIGNEMENTS : Service du greffe
Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134
Montréal (Québec) H2Y 1C6
Téléphone : 514 872-3000
commissions@ville.montreal.qc.ca
@Comm_MTL

DATE DE PARUTION: LE 14 OCTOBRE 2016, LE DEVOIR